



Association de Parents A.P.E.L.

Association des parents d'élèves
Collège Charles Péguy
15 Place du Théâtre
59 200 TOURCOING
apel.peguy@eic-tourcoing.fr

Octobre 2017

Chers Parents,

Votre association montre depuis toujours son attachement à l'enseignement catholique. Elle s'associe, au sein de la communauté éducative, à la vie du collège. Malheureusement, chaque année, elle voit partir, en même temps que leurs enfants, des parents qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour agir et accomplir la mission que vous leur avez confiée lors de l'assemblée générale.

Nous les remercions vivement, mais pour poursuivre leur action, **nous avons besoin de vous**, afin que vos enfants également bénéficient de notre action. Nous sommes persuadés que vous attachez une grande importance à la scolarité de votre (vos) enfant(s).

- Acceptez de participer activement à la vie du collège !
- Afin d'être informés de la vie du collège, venez nous rejoindre !

Vous souhaitez faire partie du conseil d'administration, devenir parent correspondant, animer la catéchèse, aider à la permanence du BDI (Bureau de Documentation et d'Information), ou simplement être membre de l'association, alors remplissez le talon ci-joint (**Talon 3 de l'annexe « Doc. 3 »**) :

L'Assemblée Générale aura lieu courant Septembre 2018.

Nous avons besoin de vous !! Vos enfants comptent sur vous !!

Madame CHADI,
Présidente.

Actions de l'APEL en 2016/2017 :

- Participation à la Pastorale du collège ;
- Parents correspondants aux conseils de classe ;
- Encadrement du BDI, bureau d'informations sur l'orientation et les métiers ;
- Achat groupé des fournitures scolaires en début d'année pour tous les élèves ;
- Photos de classe ;
- Encadrement et collations lors du cross de masse ;
- Participation financière aux projets du collège.

Si nos établissements catholiques peuvent être de véritables communautés éducatives, c'est notamment grâce à la collaboration incessante, à la présence dynamique et dévouée de l'association de Parents ! C'est pourquoi nous n'hésitons pas à leur rendre service, en percevant pour leur compte et pour tous les élèves (sauf avis écrit adressé à la direction), la cotisation qui est **annuelle et familiale**. Elle s'élève à **16 €** (pour l'année scolaire 2018/2019) pour l'aîné de la fratrie et **3,50 €** pour les autres enfants. Elle donne droit à l'abonnement « Famille et Education ».

Les Directeurs de l'EIC